



RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Mme PALAYER MICHEL
Présidente du CDOMK84

Cette année 2017, électorale, s'achève. Elle a vu notre institution se doter de nouveaux conseils, renouvelés en totalité aux niveaux régional et national ; la parité hommes-femmes y a été mise en place. Dans les conseils départementaux, renouvelés pour moitié, cette parité a été engagée, mais ne sera intégralement réalisée qu'après les élections de 2020.

In fine disparition d'élus suppléants au niveau du national mais doublement des titulaires, diminution des élus en région du aux regroupements de nombreuses régions, stabilité des élus au niveau départemental.

Cette année a vu aussi la mise en place du RRPS, et le renforcement de notre institution notamment via les conseils départementaux qui deviennent la porte d'entrée des démarches administratives d'installation d'un Masseur kinésithérapeute. Notre responsabilité est grande, et vos démarches auprès de nos services pour nous signaler tout changement dans votre exercice sont INDISPENSABLES, et ce, dans un délai le plus court possible. A défaut, vous risquez d'être impactés notamment dans vos facturations avec une CPS qui ne sera plus à jour.

Notre budget de fonctionnement courant reste stable pour 2017 avec même une légère baisse, hormis les dernières factures concernant la finalisation de notre nouveau local et les frais engagés pour les élections.

Au 31 décembre 2017, la démographie a évolué. Nous allons passer la barre des 800 MK inscrits exerçant dans le Vaucluse : 710 MK libéraux (dont 677 lib (+1), 11 mixtes (+1), 10MK inactifs, 2 retraités actifs, 8 retraités, 2 cessations temporaires), 88 MK salariés (+20%), 16 sociétés.

L'activité de notre CDOMK en quelques chiffres :

Tenue du tableau :

- Inscriptions : 35 1ères inscriptions et 12 dossiers inscriptions provisoires salariés, 45 transferts entrants.
- Cabinets secondaires : 15 demandes
- Cabinets tertiaires : 1 activité sur dérogation
- Masseurs kinésithérapeutes inactifs: 6
- Radiations : 60 dont 15 retraites – 42 transferts sortants et 3 pour autres motifs
- Reprises d'activité : 2 dossiers
- Procédures judiciaires de recouvrement des cotisations: 11
- Minorations : 13
- 48 attestations DPC enregistrées. Ce chiffre reste totalement insuffisant au vu de l'obligation triennale de DPC.

Analyse des contrats :

- 403 Contrats analysés contre 321 en 2016. (+25%)
- 7 projets de contrat.



Administratif :

479 courriers reçus en 2017 (- 41%).

519 courriers envoyés dont 332 en RAR (+28%) et 187 normaux (-34%).

5669 mails reçus (+30%) et 4059 mails envoyés (+28%).

865 réceptions d'appels téléphoniques et 787 appels téléphoniques effectués.

Le nombre d'échanges de courriers papier diminue au profit d'une augmentation importante des échanges mails. On constate cependant une augmentation de plus de 25% du nombre de RAR envoyés alors que le nombre de courriers simples diminue de près de 35%.

En quelques chiffres, les sujets d'échanges :

- 27 Demandes d'informations / conseils par des non professionnels (patients, famille...).
- 144 Demandes d'informations ou de conseils MK : 70 administratifs, 10 conseils pour litige entre confrères, 37 conseils juridiques, 14 conseils contrats, 13 demandes hors compétence ordinale (renvoyés vers syndicats ou juristes).
- 7 Demandes de patients.
- 12 Dossiers traités en lien avec la publicité ou les affichages MK dont 4 sur les sites internet professionnels, 3 insignes, 3 publicités par des non mk traités dans le cadre de procédure d'exercice illégal, 1 annonce d'installation et 1 publicité des spécificités.
- 2 questions sur les Diplômes et reconnaissances
- 21 demandes de MK sur leurs cotisations.

En communication :

- 1 Journal, 5 Mailing via SARBACANE (Ad'AP, Centre Maternel, permanence respiratoire, résultats élections, Vœux 2017)
- 19 Annonces de MK mis sur le site ou transmis à notre liste de remplaçants.

L'Entraide

- 1 dossier MK,

- 1 demande d'intervention auprès de la gendarmerie dans le cadre du PROTOCOLE SECURITE et visant à une meilleure formation des élus

- 1 demande de renseignements auprès d'un médecin psychiatre, sur le service réservé aux professionnels de santé touchés par le burn out qui vient d'être créé dans une Clinique en Occitanie.

Médiations, entretiens, conciliations :

- 8 Entretiens confraternels MK.
- 9 Médiations.
- Aucune plainte enregistrée.

Suivi d'1 dossier de Redressement judiciaire, avec plusieurs convocations au TGI.

Réunions en 2017 :

Les élus ont participé à 26 Réunions :

- 7 bureaux, 5 conseils, 5 réunions/conférences au CNOMK, 3 commissions,
- 6 réunions extérieures: (avec ordre des médecins, AGORAS, Cotech/ARS, préfecture/protocole sécurité, rencontre avec ARBAM, inauguration des nouveaux bureaux...)